



Demande d'information à propos de ma carte de séjour

Par **Anita___17**, le **05/06/2019** à **00:55**

Bonjour,

Actuellement je suis étudiante en licence mais malheureusement je n'ai pas validé mon semestre.

Je voudrais faire une formation en aide soignante, mais je me demande est-ce qu'avec ma carte de séjour étudiante je peux le faire ?

Je voudrais changer ma carte de séjour étudiante en carte de lien privé familiaux comment je dois faire ?

Car avant j'étais au DOM-TOM et j'avais une carte de séjour lien privé familiaux grâce à ma mère et mon petit frère mais en venant en France avec un visa étudiante on me l'a changé.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **05/06/2019** à **09:25**

bonjour,

pour le changement de carte, vous devez vous adresser à votre préfecture.

pour la carte de séjour VPF, il y a des conditions à remplir, voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>

salutations